

<http://clg-gaston-jollet-salbris.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article293>

Informations sur le diplôme national du Brevet

- Vie au collège -



Date de mise en ligne : dimanche 31 mai 2020

Copyright © Collège Gaston Jollet de SALBRIS - Tous droits réservés

Informations sur le diplôme national du Brevet

Chers parents, chers élèves,

Vous trouverez en pièce jointe les précisions sur les examens de fin de 3ème.

Pour résumer la façon dont les élèves seront évalués à examen du Diplôme National du Brevet :

[-] Pour 400 points : le niveau de maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

[-] Pour 300 points : La note attribuée à la place des épreuves finales sera la moyenne des notes semestrielles dans les disciplines en question : Français, mathématiques, histoire-géographie, sciences et technologie. Ce sera l'application nationale qui fera les calculs pour favoriser la décision du jury académique.

[-] L'épreuve orale étant supprimée, les 100 points qui lui sont associés seront neutralisés.

Le brevet sera donc calculé par rapport à un montant total de 700 points et non 800. Il faudra avoir la moyenne soit 350 points.

Les notes obtenues durant la période de confinement ne seront pas retenues. Elles seront cependant prises en compte pour vérifier l'assiduité et le travail effectué par les élèves sur cette période, et seront déterminantes pour l'appréciation portée sur le livret, qui sera soumise au jury de l'examen.

Deux conseils de classe auront lieu pour les classes de 3ème : l'un début juin pour l'orientation des élèves, le second fin juin pour l'évaluation et la remontée des évaluations pour le DNB.

Restant à votre disposition pour vos éventuelles questions

Le Principal

E. Porra